

Calendrier scolaire - Vacances scolaires 2018 / 2019

Retrouvez toutes ces informations sur le [site du Ministère de l'Education Nationale](#)

Zone C : Académies de Bordeaux , Créteil, Paris et Versailles

Rentrée scolaire des enseignants vendredi 31 août 2018

Rentrée scolaire des élèves lundi 3 septembre 2018

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

	jour de départ	jour de reprise
Vacances de la Toussaint	samedi 20 octobre 2018	lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	samedi 22 décembre 2018	lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver	samedi 23 février 2019	lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps	samedi 20 avril 2019	lundi 6 mai 2019
Vacances d'été	samedi 6 juillet 2019	

Informations complémentaires

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.
- Pour l'année 2018-2019, les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019 et le samedi 1er juin 2019.
- Pour l'année 2019-2020, les classes vaqueront le vendredi 22 mai 2020 et le samedi 23 mai 2020.
- Début des vacances d'été : les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.
- Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les dates fixées par le calendrier scolaire national peuvent, sous certaines conditions, être modifiées localement par le recteur.

Ce calendrier n'inclut pas les dates de fin de session des examens scolaires.